

peut être que chrétien ou contre le Christ, la neutralité n'ayant jamais pu être trouvée), on est forcé d'admettre la liberté de la science sans aucun contrôle; et cette funeste erreur, par une nécessité logique, embrasse non seulement ce que l'on nomme les hautes études, mais encore toute étude depuis l'A B C.

Que l'on ne dise pas que nous voulons l'*obscurantisme*, ou un pitoyable niveau d'études sans contrôle sur les maîtres: cette injure est facile à lancer, et toute gratuite.

Sans reprendre la belle Encyclique *Affari vos* de Léon XIII à l'épiscopat du Canada, nous répondrons par le Bref du même Pape, du 10 avril 1887, au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, où il est dit en résumé:

"Il est nécessaire de donner à la jeunesse, avec plus de soin que jamais, l'aliment de la saine doctrine, et principalement de munir les jeunes gens destinés à devenir les ministres de l'Église, de toutes les armes qui les mettront en état de défendre victorieusement la vérité catholique."

Dans le même Bref, le Saint-Père dit encore:

"La gloire des Pasteurs de l'Église, et principalement des Souverains Pontifes, fut toujours d'encourager fortement la vraie science et de veiller avec soin à ce que les études, les études théologiques et philosophiques surtout, soient si bien enseignées dans les écoles conformément à la règle de la foi, qu'un rempart invincible soit constitué pour celle-ci, par les forces unies de la révélation et de la raison."

Nous continuerons cette étude selon la marche des événements, espérant que nos bienveillants lecteurs la goûteront. Nous serions très heureux de recevoir leurs avis, leurs conseils mêmes, en cette matière si délicate.

—L'installation de S. G. Mgr Lorrain comme premier évêque de Pembroke a eu lieu le 22 septembre dernier, présidée par S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

* * *

* * * Rome.—Le Saint-Père vient de publier une superbe Encyclique sur le Rosaire.

—Le Souverain Pontife, à la date du 20 août dernier, a écrit au cardinal Langénieux, archevêque de Reims (le cardinal des ouvriers, comme on l'appelle en France), une lettre importante par laquelle Sa Sainteté établit, reconnaît et maintient les droits de la France en Palestine et en Orient.

ODÉRIC.